



FOOT N° 491 DU JEUDI 21 OCTOBRE 2021

TOURNOIS

Compte tenu de la saison particulière cette année et du contexte qui évolue constamment, le formulaire d'homologation des tournois que vous deviez compléter en amont n'est plus à utiliser, et ce jusqu'à la fin de la saison. Si vous souhaitez organiser un tournoi, la responsabilité incombe entièrement à votre club.

Le District est favorable à l'organisation de tournois **sous réserve** :

- du respect des mesures sanitaires imposées (se référer aux mesures en vigueur),
- de la priorité des compétitions officielles,
- de l'impossibilité de reporter une rencontre à cause de l'organisation d'un tournoi (même si manque de terrain, de joueurs ou de bénévoles)

TOURNOIS INTERNATIONAUX :

- Les clubs organisant ces tournois doivent en faire la demande directement auprès de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Football, en téléchargeant le « Formulaire de déclaration d'un tournoi amical international » sur le site de la Ligue (Rubriques : A télécharger – Formulaires divers – Organisation Tournois).
- Les clubs désirant participer à un tournoi international à l'étranger, doivent demander une autorisation de participation à la Ligue Auvergne Rhône-Alpes.
- Les demandes de tournois amicaux internationaux doivent impérativement parvenir à la F.F.F. 3 mois avant leur date de déroulement, afin que la FIFA puisse préalablement donner son accord.

Les autorisations sont accordées sous réserve de ne pas perturber le championnat ou toutes autres compétitions officielles (Plateau). Prière de se référer aux articles 126, 176, 177 des Règlements Généraux.

CORRESPONDANCE

CORRESPONDANCE TRANSMISE AUX COMMISSIONS SUIVANTES :

Commission des Règlements :

CS Veigy – AS Lyaud Armoys – FC Cluses – US Argonay – AS Marin

Commission de Discipline :

US Semnoz Vieugy – CS Amphion – Beaumont Collonges FC – Marignier SP – GJ Pays du Mont Blanc
Khiari – Mugnier – Perrissin – Madi - Mendes

Commission des Jeunes :

GJ Pays du Mont Blanc – FC Cluses – AS Evires – GJ AALP – CS Amphion Publier – ES Fillinges - GC Ussets –
Pays de Gex FC – AS Lac Bleu – GFA Rumilly Vallières – ES Douvaine Loisin – Marnaz FC – GJ Anthy
Margencel – US Vétraz – US Pers Jussy



Commission Sportive :

AS Marin – USAV - Haut Giffre – FC Lemans Presqu’île – ES Cernex – FC Les Houches - ES Sciez – YS
Annemasse – FC Villy le Pelloux
Altunok - Boucharaba

Commission Féminine :

AS Thonon – AS Sillingy – CO Chavanod – ESCO – Marignier SP

Commission des Arbitres :

AS Lac Bleu (2) –
Fournier - Vulliez – Mazroua – Nicollet - Morell

Commission des Coupes :

GJ Dingy Lanfonnet

Commission du Statut de l’Arbitrage :

M. Vulliez – Boucharaba – Mazroua - Nicollet

Commission du Statut des Educateurs :

AS Thonon

Commission des Délégués :

CA Bonneville

Commission de Formation :

Milanese